

Tous les conseillers étaient présents.

Assainissement du Crozet-Pêcher

Suite de l'appel d'offre lancé pour la réalisation des travaux d'assainissement au Crozet Pêcher :

10 entreprises ont répondu pour le lot du réseau eaux usées

8 entreprises ont répondu pour le lot concernant la station d'épuration.

L'ouverture des plis a eu lieu le 27 mai et les dossiers ont été soumis au cabinet BEMO, maître d'œuvre du projet. Un classement a été réalisé en fonction du montant proposé et de la note attribuée à chacune par rapport aux prestations proposées. Calcul fait suivant des critères définis : prix, valeur technique du dossier, délais.

L'entreprise la mieux-disante retenue est l'entreprise BROUILLAT Alain, pour les montants suivants :

Réseau : 50.416,40 € HT, soit 60.499,68 € TTC

Step : 38.262,00 € HT, soit 45.914,40 € TTC

Les travaux débiteront fin août.

Voirie 2016 - Choix de l'entreprise

La commission des chemins avait retenu la route du carrefour RD 498 de la cabane des bois à la Combe

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 67.978,00 € HT, soit 81.573,60 € TTC.

Le département accorde une subvention de 22.435,00 €

Ces travaux se feront début septembre.

Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'acquisition d'un jardin appartenant à Madame Danielle BORY , situé place de la Foire.

Travaux d'adressage

Rappel de l'obligation aux communes de réaliser des travaux d'adressage : il est nécessaire de donner un nom à chaque rue du Bourg et des hameaux et un numéro à chacune des habitations, en vue de faciliter les interventions des centres de secours, les livraisons, les interventions de la poste, la localisation GPS et le très haut débit.

Une réunion de travail s'est tenue avec du personnel de la Poste chargé de la mise en place.

La commission a fait des propositions de noms spécifiques qui seront à valider par la Poste, à savoir obligation d'éviter les doublons avec les communes ayant le même code postal. Les numéros sont définis par un chiffrage métrique à partir d'un lieu donné (par exemple de la Mairie).

La Poste en assurera la maîtrise d'œuvre pour un montant de 3.527.94 €, calculé pour 235 boîtes à lettres à répertorier sur la commune. A charge en plus pour la commune les achats de plaques et la signalétique des noms de rues. Ces plaques seront distribuées par le facteur avec un certificat d'adressage.

Mise en place de la fibre

Une réunion de travail organisé par le SIEL s'est tenue ce 14 juin.

Les structures concernées par ce projet étaient présentes

Saint Hilaire étant un site de mutualisation pour desservir également Merle-Leignec, Apinac, une partie de Rozier, un bâtiment de raccordement sera implanté (2,5 m de hauteur pour 6 m de longueur).

Après visite sur les différents lieux possibles, une proposition est retenue pour implanter ce bâtiment près du local technique.

Questions diverses

Assainissement de Chazourne :

La commission assainissement et le cabinet BEMO se sont rendus sur place.

Une demande d'accord écrit est faite auprès des personnes concernées pour le passage de canalisations. La poursuite des travaux se fera en fonction des réponses.

Salle des fêtes

La réalisation des travaux de rafraichissement de la salle des fêtes sera difficile à réaliser au cours de l'année 2016, la salle étant louée tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année, sauf en août.

Au cours du prochain conseil il est envisagé de réserver une période pour permettre la réalisation des travaux.

Terrain de foot

Des travaux de forage pour l'arrosage du terrain sont en cours ; suivant le résultat, une pompe de plus ou moins grosse puissance sera installée.